



Prenez vos affaires en main avec l'assurance vie temporaire



C'est votre entreprise. Vous avez travaillé fort pour la mettre sur pied. Laissez-nous travailler fort pour la protéger!

L'assurance vie temporaire de l'Équitable^{MD} peut assurer la protection de votre entreprise et de votre famille.

- Des fonds à disposition pour aider à rembourser des prêts et des dettes de l'entreprise
- Financement de conventions de rachat
- Maintien des activités de l'entreprise grâce à du capital!

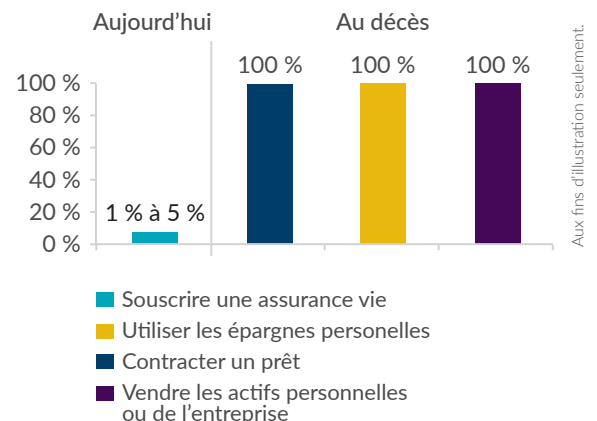
Que vous soyez l'unique propriétaire d'une entreprise ou que vous ayez une personne clé dans un partenariat ou une société, une chose est certaine : le décès d'une ou d'un propriétaire, ou d'une personne clé peut avoir de nombreuses répercussions sur l'entreprise.

L'assurance vie temporaire peut vous aider à financer les besoins de votre entreprise en matière d'assurance dès aujourd'hui à une fraction de ce qu'il vous en coûterait d'obtenir des fonds d'autres sources à l'avenir¹.

Besoin	Entreprise à propriétaire unique	Partenariat	Société par actions
Remplacement de la source de revenu familial	×	×	
Protection du crédit de l'entreprise	×	×	
Dispositions de remplacement pour la personne clé		×	×
Financement d'une convention de rachat		×	×
Fonds de roulement pour garder le cours des activités	×	×	×
Protection contre les créanciers	×	×	×

Quelle option de financement choisiriez-vous?

Coût des options de financement



¹ L'assurance vie sur plusieurs têtes n'est pas offerte dans le cadre de contrats détenus par une entreprise.

Prenez vos affaires en main avec l'assurance vie temporaire

L'assurance vie temporaire pour entreprise

- Une assurance vie abordable.
- Une protection immédiate pour votre entreprise.
- La possibilité d'être transformée en une assurance vie permanente selon l'évolution de votre entreprise.
- Des options de régime de 10 et 20 ans avec renouvellements annuels jusqu'à l'âge de 85 ans.
- Un régime d'assurance vie temporaire 30/65 non renouvelable avec primes uniformes payables sur une période de 30 ans ou jusqu'à l'âge de 65 ans, selon la dernière éventualité.

La possibilité de personnaliser votre régime

- **Ajout d'une couverture d'assurance vie temporaire de 10 ans, 20 ans ou 30/65 en vertu d'un seul contrat d'assurance vie sur une tête**
Les différentes couvertures vous permettent de combler plusieurs besoins en payant des frais de contrat que pour un seul contrat.
- **Ajout de l'option d'assurabilité garantie**
Souscrivez davantage d'assurance vie à mesure que votre entreprise évolue – sans avoir besoin de fournir une preuve de bonne santé continue!
- **Ajout d'un avenant d'assurance maladies graves ÉquiVivre^{MD}**
Protégez votre entreprise à l'aide d'une prestation forfaitaire si vous recevez le diagnostic d'une affection ou d'une maladie grave couverte. Utilisez les fonds à votre guise afin de poursuivre l'exploitation de l'entreprise pendant votre absence alors que vous vous concentrez sur votre rétablissement.
- **Ajout d'un avenant d'exonération des primes**
Nous paierons les primes de votre régime d'assurance vie temporaire dans le cas d'une invalidité qui vous empêcherait de payer les primes.



Discutez-en avec votre
conseillère ou conseiller pour
en apprendre davantage sur
l'assurance vie temporaire pour
votre entreprise!

L'Équitable a déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude du contenu du présent document. Cependant, le contrat d'assurance prévaut dans tous les cas. Pour de plus amples renseignements, consulter le contrat. Ces renseignements ne constituent pas un avis juridique, fiscal ou autre avis professionnel.
^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque de déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

1301FR (2024/02/03)